

# COMMISSION FUTSAL

**La Commission se réunit  
tous les Jeudis de 14H30 à 16H30**

**Réunion du Jeudi 23 Mai 2019  
P.V. n° 35**

**Président** : M. Patrick FAUTRAD

**Secrétaire** : M. Roland ALLES

**Présent** : M. Christophe JOLY

## INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

## ORDRE DU JOUR

- Information

- Réunion avec les clubs Futsal

## INFORMATION

### Finale de la Coupe du Var Futsal

La Finale de la Coupe du Var Futsal a eu lieu le Samedi 18 Mai 2019 au gymnase des Rougières à Hyères.

Celle-ci opposait l'équipe de TOULON ELITE 2 à TOULON EST 1 et s'est soldée par la victoire de TOULON ELITE 2 sur le score de 9 à 5.

Un grand merci au Président de CSK VAL DES ROUGIERES qui a géré cet évènement y compris un plateau U13 FUTSAL composé de 6 équipes. Chacune d'entre elle s'est vue remettre un trophée offert par le District du Var.

## REUNION DE FIN D'ANNEE AVEC LES CLUBS FUTSAL

*Clubs présents* : SP CLARET FUTSAL – ISSOLE FUTSAL – ASC LE LAS FUTSAL – FREJUS FUTSAL – CSK VAL DES ROUGIERES – T. AV. SPORTIF – TOULON ELITE FUTSAL – LES ARCS – LA SEYNE – CARQUEIRANNE FUTSAL.

*Assiste à la réunion* : Melle Ludivine REGNIER (CTD DAP).

Le Président ouvre la séance à 18h00 devant la quasi-totalité des clubs de Futsal, une grande première ! Ainsi que des nouveaux clubs : LES ARCS FUTSAL (nouveau venu au sein de la F.F.F.), CARQUEIRANNE FUTSAL et LA SEYNE FUTSAL.

Un bilan de la saison écoulée permet de rappeler que le championnat de 1<sup>ère</sup> Division s'est bien déroulé puisqu'aucun club ne s'est retrouvé avec des points de pénalités. Point sombre : 2 forfaits généraux pour LA SEYNE FC et SIX FOURS LE BRUSC.

Félicitations aux clubs de FREJUS FUTSAL pour son accession en D.H. FUTSAL et TOULON ELITE 1 pour sa qualification en Finale du championnat de France de 1<sup>ère</sup> Division. Félicitations aussi à TOULON ELITE FUTSAL 2 qui a remporté cette saison la Finale de la Coupe du Var.

Pour rentrer dans le vif du sujet et l'organisation de la saison prochaine, 13 clubs seraient présents. Il est évoqué, selon les inscriptions, le retour de la 2<sup>ème</sup> Division. Il va de soi qu'il est hors de question de recréer un championnat au rabais et que celui-ci ne sera envisagé que s'il y a un nombre relativement conséquent de nouvelles équipes.

Un rappel a été fait concernant le coté administratif important pour les clubs afin d'éviter des amendes inutiles sur la façon de se servir de la F.M.I. et de son envoi dans les temps imparti (le lendemain à 24heures dernier délai).

Nous avons aussi évoqué la mise en place du Futsal chez les jeunes et les féminines, sous forme de plateau jusqu'en U13 et éventuellement sous forme de championnat à partir des U15. Tout dépendra du nombre d'équipes engagées. Pour cela, un tableau récapitulatif, clubs et catégories, sera envoyé à chacun afin de connaître ce qu'il peut être fait et prévoir la mise en place d'un calendrier.

La séance est levée vers 20h30 et se termine par un pot de l'amitié offert par le District du Var.

---

*Prochaine réunion  
sur convocation*

**Le Président** : Patrick FAUTRAD  
**Le Secrétaire** : Roland ALLES